



**ADAR**  
Association de  
Développement  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



---

**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – ADAR - ARC – PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

---

**Table des matières**

**0. Préambule**

**1. LADE**

**2. Présentation des 4 associations régionales actuelles et de la future ARCAM**

**2.1. Gouvernance des 4 associations régionales**

**2.2. Schéma d'organisation de la future ARCAM**

**3. Analyse du contexte régional**

**3.1. Forces, faiblesses, menaces et opportunités**

**3.2. Enjeux et objectifs pour la région**

**4. Programme d'actions pour la période 2008-2011**

**5. Conclusions**

**Annexes**

- Projet de statuts de la future association régionale (ARCAM)**



**ADAR**  
Association de  
Développement  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



PLATE-FORME  
ÉCONOMIQUE  
DE LA CÔTE

---

## **STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – ADAR - ARC – PEC**

### **Projet d'intention – automne 2008**

---

#### **0. Préambule**

L'établissement du présent document de stratégie économique régionale se base sur le programme d'actions pluriannuel 2006-2010 réalisé par l'ARC et validé aux services de l'Etat ainsi que les informations recensées dans les documents des autres associations régionales et des apports du « COPIL provisoire » de mise en route du projet d'Association des Régions de Cossonay, Aubonne et Morges (ARCAM). Une des premières missions de cette nouvelle association concernera précisément l'élaboration de la stratégie régionale.

Dès lors, ce document doit être qualifié de projet d'intention ferme.

#### **1. LADE**

Adoptée en juin 2007, la nouvelle Loi sur l'Appui au Développement Economique LADE, poursuit l'objectif de « soutenir la promotion et le développement économique du canton et des régions propres à maintenir ou créer de la valeur ajoutée » (art. 1.). Afin de pouvoir bénéficier des outils prévus par la LADE, l'organisme régional doit se doter d'un document stratégique (base de référence) comprenant notamment un positionnement, une analyse des forces et faiblesses et un programme d'action (art. 16).

La présente stratégie a été préparée afin de répondre aux exigences formulées dans la loi. Il est cependant utile de rappeler que la région concernée, correspondant au territoire du nouveau district de Morges, traverse actuellement une période de grands changements. En effet, les 4 associations régionales présentes dans le nouveau district (ACRM, ADAR, ARC et PEC), ont décidé de collaborer et d'agir ensemble en regroupant leurs activités respectives en une seule et même association régionale (future ARCAM).

Cette nouvelle association n'existe encore qu'à l'état de projet, bien que les différents partenaires politiques de la région mettent tout en œuvre pour agir dans les meilleurs délais. Néanmoins, certains projets régionaux d'importance, tel que le Schéma Directeur de la Région Morgienne (SDRM) sont déjà en route et peuvent bénéficier de subventions par la LADE.

C'est dans ce contexte particulier que la région veut démontrer sa volonté d'agir et que les 4 associations régionales existantes s'associent pour préparer une stratégie régionale commune qui sera le point de départ d'une stratégie destinée à évoluer dans les années à venir. La région se réserve le droit d'apporter les révisions nécessaires à la présente stratégie en tout temps.



**ADAR**  
Association de  
Développement  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



---

## **STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – ADAR - ARC – PEC**

### **Projet d'intention – automne 2008**

---

## **2. Présentation des 4 associations du district de Morges et du projet ARCAM**

### **2.1. Gouvernance**

Les communes de la région morgienne constatent, depuis de nombreuses années, que beaucoup de problèmes ne peuvent plus être résolus dans le cadre strictement communal et nécessitent une approche régionale.

La zone géographique actuellement couverte par les 4 associations régionales est appelée à se restructurer jusqu'aux limites du nouveau district de Morges et c'est dans cette optique que les associations régionales telles que l'ACRM, l'ADAR, l'ARC et la PEC oeuvrent à une refonte de leurs activités respectives dans une seule et même association.

#### **ACRM**

Organisée en association intercommunale selon la loi sur les communes.  
Domaines d'activité : Aménagement du territoire et développement régional.

#### **ADAR**

Organisée en association à but non lucratif selon art.60 ss du CC  
Domaines d'activité : Développement régional.

#### **ARC**

Organisée en association à but non lucratif selon art.60 ss du CC  
Domaines d'activité : Développement régional, promotion économique et aménagement du territoire.

#### **PEC**

Organisée en association à but non lucratif selon art.60 ss du CC  
Domaines d'activité : Promotion économique



**ADAR**  
Association de  
Développement  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



---

## **STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – ADAR - ARC – PEC**

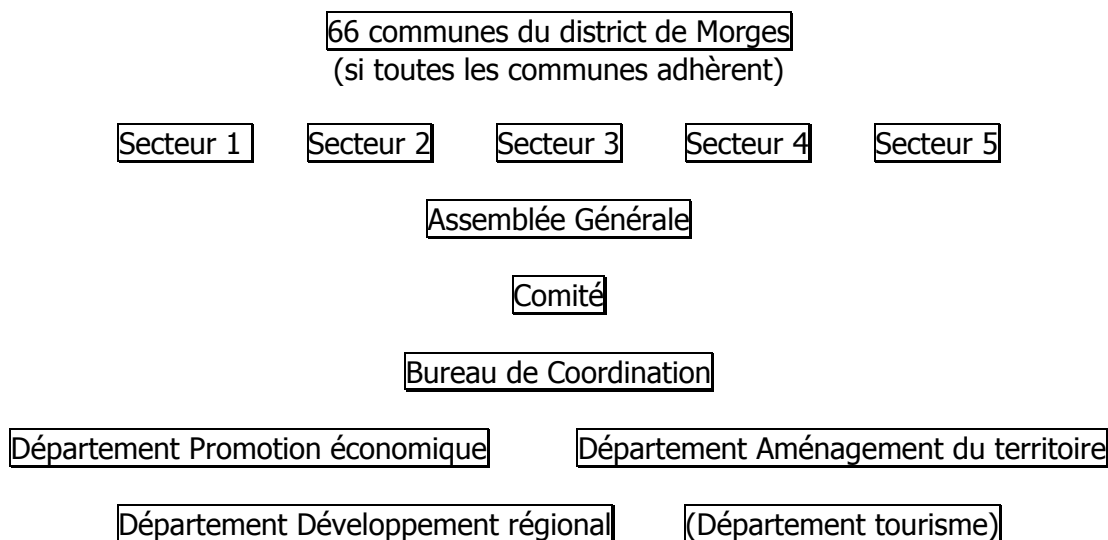
### **Projet d'intention – automne 2008**

---

#### **2.2. Schéma d'organisation de la future ARCAM (Projet)**

La nouvelle entité ARCAM sera créée sous la forme d'une association sans but lucratif au sens des articles 60 et suivants du code civil suisse.

Elle sera probablement organisée selon le schéma suivant :



La future association sera structurée avec les départements suivants :

- promotion économique
- aménagement du territoire
- développement régional
- (à moyen terme : tourisme)
- 

**Une forte interaction entre ces différents départements assurera un développement cohérent de la région.**



**ADAR**  
Association de  
Développement  
Aubonne  
Rolle



---

## **STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – ADAR - ARC – PEC**

### **Projet d'intention – automne 2008**

---

### **3. Analyse du contexte régional**

#### **3.1 Forces, faiblesses, menaces et opportunités**

##### **ACRM**

Actuellement, 32 communes du district de Morges sont membres de l'ACRM.

##### **ADAR**

L'ADAR est en voie de dissolution, mais comptait, jusqu'à ce jour, 30 communes membres dont 16 du district de Morges et le reste dans le district de Nyon.

##### **ARC**

Actuellement, 32 communes sont membres de l'ARC dont 22 dans le district de Morges et 10 dans le district du Gros-de-Vaud.

##### **PEC**

Actuellement, 38 communes sont membres de la PEC dont 29 dans le district de Morges et le solde dans le district de Nyon.

Certaines communes sont membres d'une ou plusieurs des associations précitées.

Si toutes les communes adhèrent au projet ARCAM, l'association sera alors composée de 66 communes, avec des préoccupations aussi importantes que diverses.

Suivant la situation de leur commune, les habitants des communes membres auront le regard tourné tantôt vers les agglomérations de Lausanne, Yverdon, Nyon, voire Genève, tantôt vers des zones du type Littoral Parc, les pôles d'emplois tels que Eclépens, Aclens-Vufflens ou le futur site commercial de Cossonay-Gare. tant pour leurs emplois que pour leurs obligations personnelles.

Les activités sportives et de détente du district sont plutôt concentrées sur le littoral lémanique avec la Ville de Morges pour centre, néanmoins, il ne faut pas négliger les nombreuses activités culturelles, sportives et autres de l'ensemble des secteurs du district. Il ne faut pas négliger l'impact de la proximité des grandes écoles, ainsi que le réseau de soins avec ses différents hôpitaux de proximité.



**ADAR**  
Association de  
Développement  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



PLATE-FORME  
ÉCONOMIQUE  
DE LA CÔTE

**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – ADAR - ARC – PEC  
Projet d'intention – automne 2008**

Forces	Faiblesses
Population hétéroclite	Saturation de la liaison ferroviaire Lausanne-Genève
Identité régionale fortement ancrée dans les esprits	Saturation du système autoroutier, notamment sur la bretelle Crissier-Genève
Qualité de vie	Saturation de la RC1 aux heures de pointe
Proche de l'aéroport international de Genève	Tissu urbain assez éparpillé
Etendue et diversité des territoires concernés	Manque de logements
Présence d'une ville centre (Morges) relativement facile d'accès	Manque de place pour l'accueil de la petite enfance
Vitalité du tissu économique	Insuffisance d'infrastructures touristiques et d'hôtels d'affaires (centre de congrès, sport, culture)
Dynamisme des activités de services et commerciales (Arvinis, Coss'Expo)	Insuffisance des Transports Publics, notamment dans la coordination des divers systèmes
Terrains disponibles pour accueillir des entreprises	Gare routière à développer
Main d'œuvre qualifiée	
Présence de grandes écoles et d'instituts de formation à renommée internationale (haut niveau de formation)	
Présence d'entreprises internationales	
Offre hospitalière reconnue	



**ADAR**  
Association de  
Développement  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



PLATE-FORME  
ÉCONOMIQUE  
DE LA CÔTE

**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – ADAR - ARC – PEC  
Projet d'intention – automne 2008**

Menaces	Opportunités
<p>Exode rural</p> <p>La difficulté dans les déplacements freine le développement économique</p> <p>Concurrence entre les villes (tourisme et économie)</p> <p>Opposition « ville - campagne »</p> <p>Déconnexion entre l'agglomération et les bassins de vie ruraux</p> <p>Problématiques liées aux successions des entreprises</p>	<p>Faire émerger une volonté claire et partagée par tous pour l'avenir de la région</p> <p>Profiter de l'attractivité et infrastructures existantes pour développer de nouveaux services à l'international (par ex. tourisme d'affaire)</p> <p>Mise en œuvre du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges (PALM) et plus particulièrement du Schéma Directeur de la Région Morgienne (SDRM)</p> <p>Développer des projets pilotes dans les agglomérations pour toucher d'autres domaines que l'urbanisme et les transports</p> <p>Implantations d'emplois en périphérie</p> <p>Mettre en place des mesures incitatives pour la création et le développement des PME-PMI.</p> <p>Mettre en place des cadres et faciliter l'établissement d'entreprises, start up ou autres</p> <p>Soutenir des actions de sauvegarde de l'environnement</p> <p>Mettre en place des modèles de gouvernance adaptés aux diversités régionales et des projets soutenus</p> <p>Intensifier les réseaux entre partenaires publics, privés, académiques et associatifs</p> <p>Développer l'offre de loisirs Mettre en œuvre la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants)</p>



**ADAR**  
Association de  
Développement  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



---

**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – ADAR - ARC – PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

---

### **3.2 Enjeux et objectifs pour la région**

Les études menées dans le cadre du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges ont démontré qu'à l'horizon 2020, l'agglomération doit pouvoir accueillir une croissance démographique estimée entre 35'000 et 40'000 habitants ainsi qu'une croissance économique estimée entre 30'000 et 35'000 emplois. Dans la région morgienne, la croissance annuelle se chiffre à 1.2% (moyenne nationale à 0.7%). Cette tendance positive est renforcée par le fait qu'il s'agit d'une population plus jeune que dans l'ensemble du canton.

En raison de ses multiples potentiels de développement (économiques, urbanistiques notamment), la région est particulièrement concernée par ce développement, qu'elle devra rendre compatible avec la préservation d'un cadre de vie de qualité.





**ADAR**  
 Association de  
 Développement de la région  
 Aubonne  
 Rolle



*Association de la  
 Région de Cossonay*



**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

**4. Programme d'actions pour la période 2008-2011**

**Economie**

Objectifs	Axes Stratégiques	Programme d'actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intensifier la collaboration entre les collectivités publiques et le secteur privé</li> <li>• Inciter et valoriser les potentiels économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser une politique de promotion et d'accueil de nouvelles activités économiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager, favoriser et accompagner l'installation d'entreprises</li> <li>• Etudes cibles</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de la formation professionnelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion et collaboration avec les filières de formation en place</li> <li>• Favoriser la création de places d'apprentissage</li> <li>• Favoriser la formation continue au sein des entreprises</li> <li>• Renforcer la polarité économique régionale en relation avec les hautes écoles</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Positionner la région sur le plan national et international</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser les partenariats et les synergies à l'échelle régionale, nationale voire internationale</li> </ul>



**ADAR**  
Association de  
Développement de la région  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



PLATE-FORME  
ÉCONOMIQUE  
DE LA CÔTE

---

**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

---

	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assurer le développement adéquat des pôles d'emploi d'Eclépens et de Vufflens/Aclens</li><li>• Favoriser l'émergence d'un site industrialo-commercial à Cossonay-Gare</li><li>• Veiller aux incidences de développement de Littoral Parc</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier que l'afflux d'activités se fait de manière adéquate</li><li>• Prévoir, cas échéant, des mesures pour faire face aux nuisances induites</li><li>• Soutenir la réalisation des projets en cours</li></ul>
--	--	---



**ADAR**  
 Association de  
 Développement de la région  
 Aubonne  
 Rolle



*Association de la  
 Région de Cossonay*



**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

**Aménagement du territoire, transports, urbanisme et équipements**

Objectifs	Axes stratégiques	Programme d'actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier le territoire, les transports, l'urbanisme et les équipements pour permettre l'accueil de nouveaux habitants et emplois (en préservant l'environnement)</li> <li>Participer à la mise en œuvre du projet d'agglomération Lausanne-Morges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et densifier la région en maintenant la qualité de vie des habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer le développement des structures résidentielles en fonction des nouvelles places de travail</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attribuer à des sites stratégiques le rôle moteur du développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier et soutenir les communes pour développer des sites stratégiques</li> <li>Développement des zones d'activités au niveau régional</li> <li>Créer des secteurs de développement de l'artisanat</li> <li>Développer des affectations mixtes</li> <li>Plan directeur des gravières</li> </ul>

**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une offre en transports publics attractive et durable qui favorise la mobilité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'offre de transports publics, coordination des divers systèmes de transports en commun</li> <li>• Améliorer la mobilité douce, valorisation des réseaux de chemin pour piétons reliés aux réseaux de randonnées pédestre</li> <li>• Améliorer, développer les chemins pour piétons et les voies cyclables</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration des conditions du réseau de trafic routier</li> <li>• Soutenir la création d'un interface attractif et performant à Cossonay-Gare</li> <li>• Favoriser la création de parkings d'échanges près des autres gares CFF, près des arr^tes des autres prestataires de services (MBC, SAPJV, AVJ..) ainsi que des jonctions autoroutières</li> <li>• Assurer la coordination des projets de circulation des communes concernées par le transport de gravier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer les conditions de trafic de transit (fluidité, sécurité) au niveau des axes principaux et secondaires</li> <li>• Développer un système de transport multimodal et définir les interfaces entre les transports en commun et les transports privés</li> <li>• Favoriser le recours aux transports collectifs avec des mesures adaptées au contexte rural.</li> <li>• Coordonner les études de trafic avec celles de l'aménagement du territoire sans perdre de vue l'objectif principal en matière de développement régional &amp; environnement : amélioration de la qualité de vie des habitants dans le respect de l'environnement</li> </ul>



**ADAR**  
 Association de  
 Développement de la région  
 Aubonne  
 Rolle



*Association de la  
 Région de Cossonay*



**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer au renforcement de la place de l'Agglomération Lausanne-Morges dans les réseaux des agglomérations et des métropoles nationales et internationales en collaboration avec Lausanne-Région</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réaliser les projets régionaux</li> <li>• Soutenir la mise en œuvre des schémas directeurs (SDRM, Aclens-Bremblens-Vufflens-Gollion, ....)</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien au développement de l'ensemble du territoire régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à l'élaboration de plans directeurs localisés ou de schémas directeurs d'aménagement</li> <li>• Elaborer une fiche régionale à annexer au plan directeur cantonal</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise à jour du plan directeur régional</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaboration intercommunale et interrégionale</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer l'état des équipements techniques de la région (dans le principe du respect du développement durable)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gérer les ressources en eau sur le plan régional (ex développer un projet régional pour l'approvisionnement en eau potable)</li> <li>• Entretien et perfectionner les stations d'épuration et les réseaux existants (établissement des travaux à entreprendre et le calendrier de mise en œuvre)</li> </ul>



**ADAR**  
 Association de  
 Développement de la région  
 Aubonne  
 Rolle



*Association de la  
 Région de Cossonay*



**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

**Développement régional**

Objectifs	Axes stratégiques	Programme d'action
<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir et améliorer la qualité de vie des habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la qualité de vie des habitants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer la coordination entre les différents secteurs (économie, aménagement du territoire, etc) pour un développement cohérent de la région</li> <li>Maintenir un niveau efficace de sécurité publique</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir le développement d'activités sportives et culturelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser le développement de structures sportives et culturelles, éventuellement proposer des clés de financements régionaux</li> <li>Favoriser l'accueil de compétitions et événements sportifs d'envergure nationale et internationale</li> <li>Création d'un fonds culturel interrégional</li> <li>Création d'un fonds sportif interrégional</li> <li>Etudier la réalisation d'une halle multifonctions au niveau intercommunal</li> <li>Etudier la réalisation d'un centre sportif régional</li> <li>Etudier la réalisation d'une piscine couverte (év intercommunale)</li> </ul>



**ADAR**  
 Association de  
 Développement de la région  
 Aubonne  
 Rolle



*Association de la  
 Région de Cossonay*



PLATE-FORME  
 ÉCONOMIQUE  
 DE LA CÔTE

**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Améliorer la qualité de vie des familles</li> <li>• Prévoir des structures d'accueil de la petite enfance dans des lieux stratégiques par rapport aux mouvements des pendulaires</li> <li>• Soutenir la création d'unité d'accueil temporaire à proximité des EMS existants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le développement de structures d'accueil pour la petite enfance ainsi que des solutions de réfectoire</li> <li>• Réaliser une analyse fine des mouvements pendulaires pour déterminer les lieux les plus recommandés pour de telles structures</li> <li>• Examiner les conditions posées pour la création d'UAP et soutenir la réalisation de ces équipements auprès des instances communales et cantonales</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisations intercommunales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposer des harmonisations de processus de gestion (par ex. déchets, financements régionaux)</li> </ul>



**ADAR**  
 Association de  
 Développement de la région  
 Aubonne  
 Rolle



*Association de la  
 Région de Cossonay*



**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

**Environnement & énergie**

Objectifs	Axes stratégiques	Programme d'Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer et valoriser les énergies renouvelables</li> <li>• Soutenir les projets visant l'utilisation de ressources naturelles à des fins énergétiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etablir un programme d'équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise au point d'un guide avec des règles de base dans le domaine de l'aménagement du territoire et des constructions (dans la planification urbanistique, tenir compte des critères de développement durables, d'environnement)</li> <li>• Informer et servir de plate-forme de communication et de liaison pour ces projets</li> <li>• Tenir compte de toutes les formes d'énergie renouvelables ainsi que de leurs applications concrètes</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elimination des déchets, pollution</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutenir les projets / actions concernant la réduction, le recyclage et l'élimination des déchets</li> </ul>





**ADAR**  
Association de  
Développement de la région  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



PLATE-FORME  
ÉCONOMIQUE  
DE LA CÔTE

---

**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

---

**Tourisme (à l'horizon 2010-2011)**

Objectifs	Axes stratégiques	Programme d'actions
<ul style="list-style-type: none"><li>Améliorer la coordination en matière de promotion touristique régionale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Coordination avec les axes économiques</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Coordination avec les divers offices du tourisme du district</li><li>Promotion de l'image régionale</li></ul>



**ADAR**  
Association de  
Développement de la région  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



PLATE-FORME  
ÉCONOMIQUE  
DE LA CÔTE

**STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**  
**Projet d'intention – automne 2008**

**Gouvernance**

Objectifs	Axes stratégiques	Programme d'Actions
<ul style="list-style-type: none"> <li>Soutenir et développer les collaborations intercommunales, collectivités publiques et entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ajuster ou mettre en place des structures adaptées nécessaires à la bonne gouvernance des projets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place des processus de gestion efficaces</li> <li>Elaborer des études visant à conforter de futurs projets qui soient en adéquation à ces axes stratégiques</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les collaborations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les relations communes-association régionales</li> <li>Renforcer les collaborations intercommunales</li> <li>Renforcer les collaborations communes-canton</li> <li>Renforcer nos collaborations avec les milieux associatifs et privés</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner la mise en place d'une gouvernance pérenne qui assure le financement et la mise en œuvre du projet d'agglomération Lausanne-Morges</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>En collaboration avec Lausanne Région, gérer le volet institutionnel du projet d'agglomération</li> <li>Etudier l'implication régionale dans les projets-pilotes soutenus par la Confédération</li> <li>Etudier l'implication régionale du projet d'agglomération</li> </ul>



**ADAR**  
Association de  
Développement de la région  
Aubonne  
Rolle



*Association de la  
Région de Cossonay*



---

## **STRATEGIE ECONOMIQUE REGIONALE / ACRM – Adar – ARC - PEC**

### **Projet d'intention – automne 2008**

---

#### **5. Conclusions**

Ce document démontre la volonté de la région d'aller de l'avant et de se mettre en conformité avec la nouvelle loi sur l'Appui au Développement Economique. Il contient parfois des généralités, il doit être considéré comme un premier projet qui sera adapté et complété dès l'entrée en fonction de l'ARCAM prévue au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

La mise en place d'une nouvelle entité qui, aura pour but de d'amener toutes les collectivités publiques du district de Morges à œuvrer ensembles demande de l'énergie, du tact, de la finesse et du temps.....

Il convient d'adresser des remerciements, tout particulièrement à toutes les personnes qui, par leur engagement, leur soutien, et surtout, leur compréhension et leur vision d'avenir, permettent déjà à la région d'exister aujourd'hui et lui permettront de perdurer demain.

Morges, le XX octobre 2008

Annexe : Projet de statuts de l'ARCAM